

Élections régionales
des 20 et 27 juin 2021
en Centre-Val de Loire

POUR UNE RÉGION

ÉCOLOGISTE & SOLIDAIRE

avec

Charles Fournier



NOS 100 MESURES

un nouveau
souffle
ÉCOLOGISTE
ET SOLIDAIRE
en région Centre-Val de Loire

Liste citoyenne soutenue par





ON NE CHANGE PAS LE MONDE SANS LES GENS



Depuis un an, avec plus de 600 citoyens.nes sur la ligne de départ (qui sont à présent plus d'un millier), nous avons engagé une démarche inédite : construire un projet commun pour notre Région. **Neuf partis politiques soutiennent et accompagnent cette démarche citoyenne.** Notre ambition est de rassembler encore davantage. Nous sommes convaincus que c'est avec chacun et chacun d'entre vous que nous engagerons notre Région dans les transformations écologiques, sociales et citoyennes nécessaires.

Nous avons choisi d'ancrer notre démarche dans les territoires. C'est à cette échelle que nous pouvons jouer collectif. Les défis sont énormes : le défi des inégalités criantes qui maintiennent nombre d'entre nous dans la « lutte des places » ou dans la survie ; le défi du climat et de la biodiversité qui, sans une action déterminée, nous plongera dans un monde invivable ; enfin, le défi du "lien social" qui aujourd'hui est mis à mal alors qu'il est si nécessaire pour agir solidairement.

Le travail qui nous attend est immense. Nous ne sommes pas là pour vous promettre « toujours plus ». Nous nous engageons à mettre en œuvre des solutions viables et concrètes.

Nous pouvons, ensemble, construire un avenir meilleur pour notre Région. Cet avenir, il se fabrique dans et avec nos territoires, avec vous. **Les objectifs sont clairs : garantir notre santé et notre sécurité, relocaliser notre agriculture et notre économie, prendre soin de la nature et resserrer nos liens.**

Loin d'une société basée sur la compétition, la défiance voire la violence, la société que nous fabriquerons sera bienveillante. La diversité y sera reconnue comme une

richesse. Notre Région a besoin de ce projet citoyen tout simplement parce qu'il est plus juste, plus efficace et parce que lui seul tient vraiment compte des réalités climatiques, écologiques et sociales.

Sans aucun autre mandat, je serai un président de Région totalement mobilisé car le travail est immense et il est nécessaire de s'y consacrer pleinement. Je serai

au service des habitantes et habitants durant les 7 années à venir.

Nous avons besoin de toutes les parties prenantes de nos territoires. Je sais pouvoir compter sur une équipe motivée et expérimentée, sur une administration compétente et volontaire, sur des acteurs engagés et exigeants, sur des institutions prêtes à avancer et bien sûr, sur toutes les initiatives citoyennes déjà à l'œuvre.

Toutes les propositions constructives, d'où qu'elles viennent, seront les bienvenues et nourriront notre démarche ancrée dans la coopération. **Nous ne résoudrons pas**

les problèmes d'aujourd'hui avec les méthodes d'hier, nous devons faire bloc dans ce moment que chacun et chacun ressent comme un tournant. Il est temps de prendre la bonne direction et de donner un Nouveau Souffle Ecologiste et Solidaire pour notre région Centre-Val de Loire !

Le 20 juin, choisissez la confiance et l'action, votez pour le Nouveau Souffle.

**CHARLES FOURNIER
CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉGION**

“
**DE NOUVELLES
MÉTHODES
POUR UN
NOUVEAU
MONDE !**
”



FIN DU MOIS ET FIN DU MONDE, MÊME COMBAT

L'absence d'écologie est une punition, d'abord pour les plus vulnérables d'entre nous. Vivre en précarité énergétique, subir des mobilités coûteuses et contraintes, manger de la nourriture de mauvaise qualité, peiner à accéder aux soins, vivre dans les zones les plus polluées... Les exemples ne manquent pas pour rappeler ces inégalités. Le mouvement des gilets jaunes a mis sur la table ce lien indispensable : **il ne peut y avoir de lutte contre le dérèglement climatique sans justice sociale.**

Beaucoup ont déjà engagé ces évolutions nécessaires à titre individuel (des petits gestes aux transformations plus profondes). Paradoxalement, les élus sont souvent très en retard et les administrations n'ont pas encore les moyens d'être à la hauteur des enjeux. Oui, **chacun sera appelé à modifier des aspects de sa vie et de nos vies, chacun doit avoir la fierté de contribuer à cette aventure collective** car dans ce chemin se trouvent notre dignité et notre avenir.

C'est bien le rôle des services publics que d'être un des outils de la justice sociale et de la solidarité. De la santé à la justice, des transports à la distribution de l'eau, des cantines de nos écoles aux forces de l'ordre... **Les services publics représentent un des ciments de notre société.** Ils sont indispensables pour combattre les inégalités pour faire face aux enjeux écologiques.

Tous les efforts individuels additionnés ne feront pas seuls le résultat. Ils sont complémentaires et même indissociables des engagements collectifs. Nous avons besoin de ces 2 jambes pour avancer et pour trouver les meilleures solutions.

Face à cela, des grands lobbies pollueurs refusent les changements ou les freinent pour leurs intérêts privés. Nous n'aurons pas peur, **nous nous battons contre ces grands pollueurs, celles et ceux qui continuent d'agir à rebours de l'intérêt général, quelquefois de la loi et toujours du bon sens.** C'est le rôle des élus que de se battre pour que gagnent la justice sociale et climatique, la biodiversité et l'intérêt général !



POUR RÉUSSIR

Nous ne croyons ni aux idéologies rigides, ni à la pensée magique d'un « en même temps » qui tendrait à considérer que tout est possible et surtout son contraire !

Nous sommes convaincus que pour répondre aux difficultés de notre époque, **nous sommes Toutes et tous essentiels.les.**

Pour réussir, encourageons la coopération et la créativité entre élus, administration et citoyens, systématisons la participation des acteurs, renforçons le dialogue, refondons et simplifions les échanges avec les territoires, donnons toute leur place aux outils de concertation et d'actions comme la COP Régionale, défendons une Région des proximités plus simple et plus réactive. Faisons ensemble de notre Région une mosaïque de territoires, d'habitants, de terroirs où il fait bon vivre !

L'ÉCOLOGIE JUSTE, C'EST :

- ISOLER NOS MAISONS POUR QU'ELLES SOIENT MOINS COÛTEUSES À CHAUFFER,
- PRODUIRE DE LA NOURRITURE DE QUALITÉ POUR ÉVITER L'OBÉSITÉ ET LES MALADIES CHRONIQUES,
- PROPOSER DES ALTERNATIVES AUX MOBILITÉS CONTRAINES ET AUX TRANSPORTS INDIVIDUELS POUR POUVOIR ENCORE SE DÉPLACER DEMAIN,
- PARTAGER ÉQUITABLEMENT LES RESSOURCES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN,
- S'ASSURER QUE NOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS POURRONT GRANDIR DANS DE BONNES CONDITIONS,

C'EST PRENDRE SOIN DE NOS VIES,

C'EST FAIRE VIVRE NOS LIBERTÉS ET GARANTIR NOS DROITS,

C'EST AGIR ENSEMBLE ET SOLIDAIREMENT.



NOS OBJECTIFS

SUR LA MANDATURE





Les élections régionales se déroulent les 20 et 27 juin 2021. Le contexte est inédit : aux crises sociale, démocratique, environnementale et climatique s'ajoute depuis plus d'un an la pandémie de la Covid-19 qui a révélé l'extrême vulnérabilité du monde dans lequel nous vivons. Pour adapter nos territoires aux chocs à venir, il faut agir. Dès le lendemain des élections, nous serons au travail. Voici les mesures que nous prendrons les tous premiers jours de mandat. Charles Fournier



Soutenir le corps
médical dans l'urgence
sanitaire



Dès l'été, nous accompagnerons la mobilisation des outils (dispositifs de santé, Maisons de Santé Pluridisciplinaires, centres de santé...) pour contribuer à la gestion de sortie de crise. En parallèle, nous lancerons un programme pour renforcer l'offre des formations sanitaires et sociales afin d'accroître le nombre d'infirmiers, d'aides-soignants, d'orthophonistes, de kinés...



Accompagner
la réouverture
des lieux de vie et
de culture publics



La crise sanitaire est encore vive et les restaurants, cinémas, théâtres, salles de sport... ont besoin de notre appui pour pouvoir rouvrir en toute sécurité. Une concertation sera lancée dès l'été pour construire le plan de relance de la culture.



Venir en aide aux
personnes fragiles
de notre région



Dès les premiers mois de notre mandat, une de nos priorités sera d'aider les personnes en situation de précarité dans notre région (jeunes précaires, parents célibataires et notamment les mères, personnes âgées et personnes en situation de handicap). Nous leur faciliterons l'accès aux produits et aux services de première nécessité en soutenant financièrement les structures qui leur viennent en aide.

À l'été, nous soutiendrons le programme "Vacances pour tous", afin qu'un maximum de personnes puissent en bénéficier.



Renforcer
les services publics

Diagnostiquer l'offre de services publics au regard du rôle déterminant qu'ils ont joué pendant la crise, mettre en œuvre des mesures pour les renforcer et les adapter aux besoins (lycées, santé, transports, transitions...).



Déclarer l'urgence
climatique et sociale

À la rentrée, nous déclarerons "l'état d'urgence écologique et sociale" dans la région. Nous conforterons et amplifierons la COP Régionale. Nous nous engagerons à appliquer les 20 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat pour lesquelles la Région est directement compétente. Nous agirons rapidement pour limiter les effets du dérèglement climatique (budget climatique, conditionnalité des aides...) et pour répondre aux

urgences qu'il entraîne (ampleur et fréquence des canicules, sécheresses, inondations, gelées tardives...). Nous accompagnerons particulièrement notre agriculture pour lui permettre de devenir plus résiliente (conversion en bio, sobriété et partage équitable de l'eau, formation...).



Relocaliser les activités
et les services pour de
nouveaux emplois



En septembre, nous mettrons en place une "Convention Entreprises pour le Climat et la Biodiversité" qui proposera aux acteurs économiques un plan de sauvegarde de l'emploi et des entreprises par la transformation écologique des activités économiques.



La démocratie pour
tous, tout le temps



Pour renouer avec la confiance, améliorer les politiques par le partage et l'intelligence collective, nous installerons une nouvelle gouvernance, plus ouverte et plus collective avec une délégation transversale sur les sujets de la démocratie, de la participation citoyenne et des coopérations avec les acteurs et les collectivités. Des propositions concrètes de participation seront initiées dans les 100 premiers jours et notamment un processus de délibération sur les priorités du mandat.

1000 MESURES

ENGAGEMENT N°1

PRENDRE SOIN DE NOS VIES

L'écologie tient compte des réalités sociales, climatiques et environnementales afin d'adapter notre société à ces réalités. Elle prend soin car elle sécurise nos besoins vitaux.

OBJECTIF : 1 médecin à moins de 10 km

Prendre soin de notre santé et répondre aux urgences sanitaires par le déploiement d'une réelle stratégie de prévention ainsi que par l'accès égalitaire aux soins : faire de notre région un exemple en matière de prévention-santé et de santé environnementale. Faciliter l'accès aux soins en luttant contre la désertification médicale et en renforçant l'accompagnement des parcours de santé. Intervenir au sein de l'ARS afin de donner les moyens humains et financiers aux hôpitaux publics d'assurer des soins et des prises en charge de qualité (lutte contre la fermeture de lits et de services).

1. Conforter le déploiement de centres de santé régionaux et de maisons de santé pluridisciplinaires dans les territoires où l'offre de santé est insuffisante.
2. Accompagner l'université de médecine pour former 450 médecins supplémentaires durant le mandat afin de répondre aux besoins de nos territoires. Nous recruterons 200 médecins supplémentaires salariés généralistes mais aussi spécialistes (ophtalmologistes, dentistes, dermatologues...) dans les zones carencées.
3. Consacrer un budget de 10,5 Millions € à la prévention-santé et à la santé environnementale pour réaliser des études épidémiologiques d'impacts sur la santé, pour améliorer les alertes pollution, pour mettre en œuvre le plan d'actions contre les perturbateurs endocriniens, pour sensibiliser et informer les habitants...
4. Avec l'ARS et l'Education Nationale, mettre en place un service permettant une consultation médico-psycho-sociale systématique pour chaque lycéen.ne. L'objectif est d'implanter des équipes pluri-professionnelles au plus près des jeunes de 14 à 20 ans dans le but de repérer le plus tôt possible les difficultés médicales, psychologiques et/ou sociales, s'il y en a, et de permettre un accompagnement le plus adapté à chaque situation.
5. En lien avec l'Etat, développer l'accès à la santé pour tou.te.s les étudiant.e.s. Accompagner les centres de santé universitaires et/ou la création de centres de santé pluridisciplinaires à proximité des facultés.

Prendre soin de notre agriculture et de notre alimentation. Les paysan.ne.s représentent une grande part de l'avenir de notre région. Aidons-les à produire de la qualité afin de manger mieux et de ne plus polluer l'eau et les sols. Engageons-nous avec le scénario Afterres 2050 pour accompagner les nouvelles filières agricoles, pour soutenir le développement de l'agroécologie et pour organiser les circuits courts.

6. Développer l'agriculture biologique. Faire des CAP Filières (Contrats d'Appui aux Projets) des outils de la transition agro-écologique, créer un CAP Bio pour aider l'agroécologie et les conversions bio (notamment grandes cultures) et promouvoir le label français Bio Équitable. Bonifier largement les aides à l'installation (DJA) pour la bio et particulièrement pour les formes coopératives. Prévoir les crédits suffisants pour pérenniser à la fois les aides à la conversion et les aides au maintien en agriculture biologique, tout en revendiquant que cette compétence demeure régionale dans la nouvelle mouture de la PAC.

7. Aider à la structuration de la filière des protéagineux afin d'augmenter l'autonomie alimentaire du cheptel animal et d'assumer 100% d'autonomie pour l'alimentation humaine en protéines végétales. Soutenir les éleveurs.euses qui travaillent sur les prairies permanentes.

8. Apporter un cofinancement aux régies agricoles initiées par les collectivités locales.

1 & 2

MESURES N°

« Je connais le sérieux et les compétences de Charles Fournier. Je soutiens sa liste, qui fera de la santé globale une priorité pour notre région et qui agira avec énergie pour renforcer l'implantation de structures de santé dans les zones sous-dotées. »

ANGÉLA RUIZ (37), MÉDECIN



116

MESURE N°

« Pour que toutes et tous puissions vivre confortablement dans nos maisons, particulièrement l'été avec les canicules de plus en plus longues, je voterai la liste du Nouveau Souffle qui est la seule à pouvoir entamer avec sérieux ce grand chantier des prochaines années. »



MURIEL BEFFARA (18), INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE À LA RETRAITE

4

MESURE N°

« La période que nous traversons affecte particulièrement les jeunes générations du point de vue psychologique. La prévention systématique est le préalable indispensable pour une prise en charge adaptée. »

JEAN-MICHEL NISSOU (45), THÉRAPEUTE



20

MESURE N°



PAS DE SOUTIEN

- Aux OGM
- Aux "bassines" de grande taille
- A l'élevage industriel
- Au grand carénage des centrales nucléaires.

- Aux projets de développement d'EPR (notamment à Belleville).
- Aux aides aux entreprises qui licencient abusivement
- Aux accords de libre-échange TAFTA, CETA, UE-Mercosur...



**SANTÉ - AGRICULTURE
ALIMENTATION - ÉNERGIE
BIODIVERSITÉ
- ÉCONOMIE ET EMPLOI**

MESURE N° **21**



MESURE N° **28**

« *Daher, Tecalemit, Thales... Nous assistons depuis quelque mois à un véritable plan social industriel dans notre département. Redonnons un avenir aux emplois industriels avec la transition écologique !* »



**STÉPHANE DECANTON (41),
CITOYEN**

MESURE N° **29**

« *Relancer nos savoir-faire, en développer de nouveaux, avec tous les acteurs sur nos communes, c'est possible et même indispensable pour faire vivre nos territoires. Nous pouvons le faire avec Charles Fournier et la liste du Nouveau Souffle.* »



**GÉRARD NICAUD (36),
MAIRE DE CHÂTILLON-SUR-INDRE**

MESURE N° **35**

« *Il est nécessaire d'expérimenter et d'innover en matière sociale et écologique. Le revenu de transition écologique et sociale, proposé par le Nouveau Souffle, participera à la création d'emplois.* »

**JEAN-LUC BIRSKI (18),
DIRECTEUR DE STRUCTURE D'IAE***

*INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



9. Expérimenter des formes de sécurité sociale alimentaire pour apporter une réponse d'urgence aux 10 000 jeunes en précarité alimentaire de notre région. Soutenir des dynamiques collaboratives (universités / Missions locales / AMAP / Magasins bio, ...) pour une alimentation de qualité et locale.



10. Couvrir l'ensemble du territoire régional avec des Projets Alimentaires de Territoire (PAT) au cours des deux premières années du mandat. Conforter leur modèle et leur animation régionale et créer un pôle régional d'animation et d'ingénierie des PAT.

11. Encourager l'émergence de légumeries et d'outils de transformation (CAP Transformation). Le maintien des abattoirs et la création d'abattoirs mobiles seront encouragés pour relocaliser les échanges et ramener la valeur ajoutée au plus près de la production et des territoires.

12. Développer l'alimentation bio à la cantine en créant un « guide d'achat » pour les acheteurs publics. Valoriser les produits issus de circuits courts, locaux et à faible coût environnemental. Cofinancer le label Territoire Bio Engagé visant 20% de bio et 7% de la surface des terres agricoles.



13. Ouvrir l'accès au métier d'agriculteur. trice, amplifier le soutien régional aux espaces tests et aux initiatives innovantes d'installation, notamment des jeunes, renforcer les dispositifs d'aide à la transmission des petites fermes pour éviter la disparition de fermes au moment des départs en retraite.



14. Financer un outil dédié au foncier agricole et renforcer le schéma régional d'aménagement (zéro artificialisation nette, Région à biodiversité positive...). Soutenir Terres de Lien (achat de terres agricoles pour les retirer de la spéculation et les louer à des agriculteurs.trices. Nouer un partenariat exigeant avec la Safer pour mieux garantir l'accès aux terres pour des installations paysannes. Accompagner l'acquisition de fermes...

Prendre soin de notre avenir en relocalisant l'énergie. Accélérer la transition énergétique en soutenant les économies d'énergie, en engageant des stratégies de sobriété, en promouvant la « justice énergétique » (juste accès aux consommations), en soutenant l'efficacité énergétique et en accompagnant plus fortement le recours aux énergies renouvelables. Suivre les orientations du scénario Négawatt régionalisé permettant la sortie progressive du nucléaire pour 2050.

15. Développer sur tous les bassins de vie, des « Projets Énergétiques et Climatiques de Territoire » afin d'atteindre les objectifs de sobriété, d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables (100% d'énergie renouvelable en 2050). Accompagner et financer 200 projets citoyens par la création d'une coopérative régionale de développement des EnR.

16. Faciliter l'accès à la rénovation pour les habitant.e.s en consolidant le service public régional de l'efficacité énergétique de l'habitat (guichet unique). Accélérer le rythme de la rénovation énergétique des bâtiments pour atteindre 30 000 logements par an (ingénierie technique et financière, prêts et aides, formation...).



17. Aider à la structuration des filières des matériaux biosourcés (bois, terre, paille, lin, chanvre...) pour massifier leur usage (production, approvisionnement et distribution).

18. Travailler avec les fédérations professionnelles du bâtiment, la chambre des métiers et les acteurs du secteur pour valoriser les métiers de la construction et de la rénovation et pour renforcer la formation de professionnel.le.s.

Prendre soin de la biodiversité et des écosystèmes : défendre notre patrimoine naturel, prendre soin du monde animal et du vivant en général, renouer des liens de solidarité avec la nature et connaître les services qu'elle nous rend. Assurer pour toutes et tous le droit d'accès à la nature. Accentuer l'ensauvagement d'espaces pour reconstruire certains écosystèmes.

19. Protéger les espaces naturels, les espaces agricoles périurbains et les forêts périurbaines. Soutenir la création de ceintures maraîchères autour des pôles urbains. Pour lutter contre les îlots de chaleur, soutenir les communes et intercommunalités mettant en œuvre une politique de végétalisation économe en eau, des rues et des places. Améliorer les continuités écologiques (trames bleues, vertes, noires et brunes).



20. Consacrer 10,5 millions d'euros supplémentaires à la renaturation (arbres, haies, inventaires de la biodiversité, lutte contre l'engrillagement...) de notre région. Soutien de la filière pépiniériste (essences adaptées aux changements climatiques, productions locales et sans intrant chimique...), d'équipes de planteurs.euses, d'initiatives associatives.

21. Créer une délégation à la condition animale. Mise en place de conditionnalités au sein des marchés publics de la Région, soutien des refuges (animaux blessés, abandonnés...) et dispensaires gratuits, soutien de laboratoires exemplaires...

22. Soutenir des initiatives en faveur de la biodiversité telles que le « Parlement de Loire », le développement de jardins, des plantations, des inventaires de la biodiversité, la lutte contre l'engrillagement, etc...

23. Accompagner la création du Parc Naturel Régional (PNR) Sud-Berry et porter celle d'un PNR Sologne, conforter les parcs (Brenne, Loire-Anjou-Touraine et Perche) et réserves, soutenir les outils d'identification et de protection de la faune et de la flore.

24. Pour protéger l'eau potable, mettre en place un plan régional d'aide à la conversion en agriculture biologique dans les zones de captage d'eau.

25. Généraliser les contrats de rivière à toute la région en doublant le budget alloué au programme précédent : renaturation des cours d'eau, restauration des zones humides, suppression ou transformation des retenues actuelles...

26. Soutenir l'éducation à l'environnement pour toutes et tous : renforcement des conventions vertes, encourager les partenariats avec l'Education nationale... Chaque enfant de la région bénéficiera d'une éducation à la nature et à l'environnement.

27. Réaménager des espaces de promenades aux bords des rivières et zones humides, des zones de baignades surveillées... dans le respect des espaces naturels (protection des sites, éducation à l'environnement).

Sécuriser les activités économiques et les emplois. Accompagner la transformation écologique de nos activités économiques, leur relocalisation et leur résilience. Encourager les bonnes pratiques des entreprises par l'incitation et les conditionnalités écologiques et sociales.

28. Créer des contrats de conversion écologique à l'échelle des filières industrielles. Un outil de transformation, d'adaptation et d'anticipation pour engager un travail avec les filières fragilisées, de diagnostic, de conseil en ingénierie stratégique, de préservation des savoir-faire, d'orientation de la formation continue, d'innovation et de recherche et développement.

29. Soutenir les « territoires fabricants » pour relocaliser l'économie en créant des manufactures partagées pour les artisan.e.s, les technologies low tech, les pratiques numériques innovantes (Fablab)...

30. Accompagner l'évolution écologique et sociale des entreprises par la mise en place de conditionnalités des aides économiques sur la base de critères sociaux, d'égalité et d'écologie (exigence d'égalité salariale femmes-hommes, application stricte du code du travail, pas de recours au travail détaché, démocratie interne...).

31. Faire de l'économie circulaire une priorité des politiques économiques, d'innovation et de recherche. Développer l'innovation basée sur l'éco-conception, l'achat responsable, le réemploi, le recyclage, la mutualisation des outils, l'économie de la fonctionnalité... Renforcer le rôle de l'Économie Sociale et Solidaire pour innover et expérimenter dans ces domaines.

32. Massifier les pratiques d'écologie industrielle et territoriale (EIT) : coopération des entreprises autour de leurs flux matières, énergie, services.

33. Avec Dev'up, mobiliser et mettre en réseau les 400 développeurs.euses économiques des collectivités et associations de notre région pour les former aux transformations écologiques et sociales.

34. Priorité au commerce de proximité. Dans les centres-villes, les centres-bourgs et les quartiers, renforcer l'accompagnement des commerçant.e.s (groupements d'achats, gestion collective d'emplois saisonniers, animations autour des savoir-faire artisanaux et de la gastronomie, monnaies locales complémentaires et citoyennes...).

35. Expérimenter un Revenu de Transition Écologique et Solidaire par la création d'une Coopérative Régionale en partenariat avec des entreprises et associations de l'Économie Sociale et Solidaire comme Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et les structures d'Insertion par l'Activité Économique.

36. Accompagner les initiatives d'entrepreneurs locaux basées sur l'éthique, l'écologie, le maintien de l'emploi local comme « Artisan socialement responsable ».

37. Favoriser le développement des emballages biosourcés compostables et plus largement l'écoconception.

38. Accompagner la mise en place de plateformes de compostage des biodéchets, accompagner les initiatives de collecte de biodéchets et soutenir les alternatives à l'enfouissement avec des filières de recyclage et de réutilisation dans la région.



UN NOUVEAU SOUFFLE C'EST NOUS



DÉCOUVREZ LA FACE CACHÉE
DE VOS CANDIDATS ICI !

CHER 18



COQUIN CHRISTOPHE
LIEU DIT DE LIMEUX -
GÉNÉRATION S
GÉOMÈTRE DU CADASTRE



KAOUES DJAMILA
VIERZON - EELV -
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
PROFESSEURE DE FRANÇAIS



LHONNEUR THIBAULT
VIERZON - LA FRANCE
INSOUMISE - DIRECTEUR DU
JOURNAL FAKIR
CONSEILLER MUNICIPAL



DURAND BILLON BÉATRICE -
SAINT-LAURENT - CITOYENNE
ENGAGÉE - AGRICULTRICE
PAYSANNE



MILETA ROBERT
SUBLIGNY - EELV
GREFFIER DES SERVICES
JUDICIAIRES - CONSEILLER
MUNICIPAL



POYAU EMMANUELLE
BOURGES - LA FRANCE
INSOUMISE - MÉDECIN DE
SANTÉ PUBLIQUE



**GIRARD PIERRE (ALIAS
DIMITRI)** - MENETOU-SALON
- CITOYEN ENGAGÉ
ARTISAN MENUISIER



LABRO FRANCE
BOURGES - EELV
ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE
MAIRE-ADJOINTE



MARAFICO GEORGES
ASSIGNY - EELV
CHEF D'ENTREPRISE



MILLERIOUX CÉLINE
VIERZON - LA FRANCE
INSOUMISE - CHARGÉE DE
DÉVELOPPEMENT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



MARTIN JEAN-PIERRE
LE SUBDRAY - GÉNÉRATION
ÉCOLOGIE - TECHNICIEN



BRIDET JEAN-FRANÇOIS
CHARTRES - CITOYEN
ENGAGÉ - CONSEILLER
MUNICIPAL - ARCHITECTE



COCHARD ESTELLE
MAINVILLIERS - EELV
CONSEILLÈRE RÉGIONALE
RESPONSABLE D'ÉQUIPE



GUILLEMAIN QUENTIN
CHARTRES - GÉNÉRATION
ÉCOLOGIE - CONSEILLER
MUNICIPAL - CADRE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

EURE-ET-LOIR - 28



CROS CLAUDINE
DREUX - GÉNÉRATION S
ARCHITECTE



BOEUF SIGISMOND
LÈVES - ALLONS ENFANTS
LYCÉEN



KLEINCLAUSS NATHALIE
THIEULIN - LA FRANCE
INSOUMISE -
CONSEILLÈRE PÔLE EMPLOI



HOUNSOU CÉDRIC
NOGENT-LE-ROTROU -
CITOYEN ENGAGÉ -
PROFESSEUR DE SCIENCES
ECONOMIQUES ET SOCIALES



MILLOT SOPHIE
NOGENT-LE-ROTROU -
CITOYENNE ENGAGÉE
ORTHOPHONISTE



DELAUNA Y AURÉLIEN
CHARTRES - EELV
DIRECTEUR D'ÉCOLE



RABIHOU MYRIAM
CHARTRES - CITOYENNE
ENGAGÉE
LYCÉENNE



BOETE KEVIN
DREUX - LA FRANCE
INSOUMISE
EN RECHERCHE D'EMPLOI



SENE CÉCILE
MAINVILLIERS - EELV
CADRE DANS LE SECTEUR
SOCIAL



RIVIERRE PHILIPPE
CHARTRES - CITOYEN
ENGAGÉ
PROFESSEUR DES ÉCOLES



BEZAULT LAURA
CHÂTEAUDUN -
GÉNÉRATION ÉCOLOGIE
INGÉNIEURE EN BÂTIMENT



ROUMET FRANÇOIS
CHARTRES - CITOYEN
ENGAGÉ
URBANISTE PAYSAGISTE



GODET JÉRÉMIE
ARGENTON-SUR-CREUSE -
EELV - MAIRE-ADJOINT
EN FORMATION AGRICOLE



NOC-CHAPUT STÉPHANIE
CRÉVANT - CITOYENNE
ENGAGÉE
ÉPICIERE

INDRE - 36



COMPAIN YMERIC
CHÂTEAUX - LA
FRANCE INSOUMISE
CHARGÉ DE MISSION
HABITAT



CARTIER JUDITH
NURET-LE-FERRON
CITOYENNE ENGAGÉE
ANIMATRICE



LHERPINIERE FRANCIS
DÉOLS - CITOYEN ENGAGÉ
DIRECTEUR D'UNE
ASSOCIATION DE
PROTECTION DE LA NATURE



**BLONDET-PAYEN MARIE-
JULIETTE** - ARGENTON-SUR-
CREUSE - ALLONS ENFANTS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ÉTUDIANTE EN ÉCONOMIE



VILLARINO ANTOINE
ISSOUNDUN -
GÉNÉRATION S
ÉDUCATEUR SPORTIF



LAURENT CHARLINE
CHÂTEAUX - EELV
PROFESSEURE DES ÉCOLES



AUCANTE BRUNO
CHÂTEAUX - CITOYEN
ENGAGÉ - COMÉDIEN ET
METTEUR EN SCÈNE



LAHOREAU GAËLLE
SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN
- CITOYENNE ENGAGÉE -
RÉDACTRICE SCIENTIFIQUE
INDÉPENDANTE



NOBILEAU FRÉDÉRIC
TOURS - CITOYEN ENGAGÉ
AGENT COMMERCIAL
IMMOBILIER



HAAS BETSABÉE
TOURS - EELV
MAIRE-ADJOINTE
ARTISTE LYRIQUE



FAUCHEUX BENOÎT
TOURS - EELV
CONSEILLER RÉGIONAL
INGÉNIEUR EN AGRICULTURE



LECOMTE LAETITIA
TOURS - ENSEMBLE 37
PSYCHOLOGUE



FREDON ROMAIN
JOUÉ-LÈS-TOURS - LA
FRANCE INSOUMISE
CONSEILLER AGRICOLE



CHERRIER CAMILLE
CHINON - CITOYENNE
ENGAGÉE - TECHNICIENNE
DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

INDRE-ET-LOIRE - 37



BEAUGENDRE ERIC
AMBOISE - EELV
ÉDUCATEUR À
L'ENVIRONNEMENT



GUICHARD SANDRA EULALIE
AMBOISE - EELV
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
INGÉNIEURE PAYSAGISTE



BARON AURÉLIE
CRAVANT-LES-CÔTEAUX -
CITOYEN ENGAGÉ
EN RECHERCHE D'EMPLOI



MAUREY MARION
TOURS - LA FRANCE
INSOUMISE - DIRECTRICE D'UN
SERVICE MÉDICO-SOCIAL



ROUZIER BERTRAND
TOURS - GÉNÉRATION
ÉCOLOGIE - CONSEILLER
MUNICIPAL - APICULTEUR



DEFRENET ELSA - FONDETTES
- CITOYENNE ENGAGÉE -
CUISINIÈRE ANIMATRICE, EN
INSTALLATION AGRICOLE



CHARDON VINCENT
TOURS - CITOYEN ENGAGÉ
PAYSAGISTE CONCEPTEUR



BARTHOLMEY CLAIRE
TOURS - CITOYENNE
ENGAGÉE
PROFESSEURE DES ÉCOLES



COUSIN-HAMELAL EMILIEN
ST ETIENNE DE CHIGNY -
EELV
AGENT SNCF



RUFET CORINNE
CHINON - CITOYENNE
ENGAGÉE
GÉOGRAPHE URBANISTE



GENOT VICTOR
TOURS - LA FRANCE
INSOUMISE
CHEF D'ENTREPRISE



TREHIN AXELLE - REUGNY -
CITOYENNE ENGAGÉE - VICE-
PRÉSIDENTE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNE - RÉDACTRICE
INDÉPENDANTE



BONIN EMMANUEL
MAILLÉ - A NOUS LA
DÉMOCRATIE
RESPONSABLE RH



BENASSY DELPHINE
BLOIS - CITOYENNE
ENGAGÉE
CADRE ASSOCIATIVE



FOURNIER CHARLES - BLOIS
- EELV - VICE-PRÉSIDENT
CONSEIL RÉGIONAL -
FORMATEUR - FACILITATEUR



TRICOT SANDRINE - VENDÔME
- EELV - CONSEILLÈRE
RÉGIONALE - CADRE DE SANTÉ
DANS UN CENTRE HOSPITALIER



BELKADI REDA - VINEUIL
- LA FRANCE INSOUMISE
- CONSEILLER MUNICIPAL -
ÉTUDIANT EN INFORMATIQUE



ESPOUY SAFFRAN
LA FERTÉ-IMBAULT -
CITOYENNE ENGAGÉE
FORMATRICE D'ANGLAIS



DUBOISSET CÔME
BLOIS - GÉNÉRATION S
ENSEIGNANT CERTIFIÉ DANS
LE SECONDAIRE



GROUSSAIN FANNY
VALLOIRE-SUR-CISSE - EELV -
TECHNICIENNE DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE



SAVEUSE GUILLAUME
BLOIS - EELV
PROFESSEUR DE
PHILOSOPHIE



PELLOQUIN AGNÈS
BLOIS - LA FRANCE
INSOUMISE
ASSISTANTE MATERNELLE



DUSSOU JEAN-BAPTISTE
LA VILLE-AUX-CLERCS -
CITOYEN ENGAGÉ
INGÉNIEUR EN TRANSITION



BEAUVALLET CATHERINE
VILLEBAROU - EELV
RESPONSABLE DE FORMATION
ET ILLUSTRATRICE



CHESTIER DOMINIQUE
BLOIS - CITOYEN ENGAGÉ
CONSEILLER EN PRÉVENTION



FISCHER KARIN - MEUNG-
SUR-LOIRE - LA FRANCE
INSOUMISE - UNIVERSITAIRE
(ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE)



JEAN ARNAUD
INGRÉ - EELV - MAIRE-
ADJOINT - PRÉSIDENT DE
FÉDÉRATION SPORTIVE



SAUTREUIL MAGALI
CO-DIRIGEANTE D'UNE
ENTREPRISE - DORDIVES
- CITOYENNE ENGAGÉE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



RABIER PHILIPPE
ORLÉANS - CITOYEN
ENGAGÉ
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR



NOËL CHRISTINE - PUISEAUX
- CITOYENNE ENGAGÉE -
AUTO-ENTREPRENEUR ET
ÉCRIVAIN PUBLIC



BALABAN KASIM
CHALETTE-SUR-LOING -
CITOYEN ENGAGÉ
INGÉNIEUR QUALITÉ



ACHOUR JASMINE
ORLÉANS - EELV
ÉTUDIANTE



PELE VALENTIN
ORLÉANS - LA FRANCE
INSOUMISE
VACATAIRE



LHOMME CLAUDINE
ORLÉANS - CITOYENNE
ENGAGÉE - PROFESSEUR
DES ÉCOLES RETRAITÉE



BENNET CHRISTOPHE
ORLÉANS - CITOYEN
ENGAGÉ - CADRE
TERRITORIAL



LE ROSCOUET DANIELÈ
ORLÉANS - CITOYENNE
ENGAGÉE
RETRAITÉE DU CNRS



VANBORREN FABRICE
ORLÉANS - NOUVELLE
DONNE
PRÉSIDENT D'UNE SOCIÉTÉ



SPACH CLAUDE-EVE
PRESNOY - EELV
MARAÎCHÈRE BIO À LA
RETRAITE



ROBIN MATHIEU
ORLÉANS - EELV
ÉDUCATEUR TECHNIQUE
SPÉCIALISÉ



ADRIEM-CAMUS CATHERINE
VILLEMANDEUR - CITOYENNE
ENGAGÉE
PROFESSEUR DES COLLÈGES



CHRISTODOULOU ALEXIS
CHALETTE-SUR-LOING -
LA FRANCE INSOUMISE
CONSEILLER MUNICIPAL
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ



LAUMONIER CHRISTELLE
FLEURY-LES-AUBRAIS -
CITOYENNE ENGAGÉE
CHEFFE DE PROJET EN
AMÉNAGEMENT



COEUR BRUNO
BOU - CITOYEN ENGAGÉ
MAIRE DE BOU



LANTERI JOËLLE
SURY-EN-VAUX - LA
FRANCE INSOUMISE
AVOCATE RETRAITÉE



BRETON DANIEL
JARGEAU - EELV
AGENT DE COLLECTIVITÉ
RETRAITÉ



LEMOINE MONIQUE
CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE -
CITOYENNE ENGAGÉE
PROFESSEUR



BOUCHENOT PIERRE
ORLÉANS - CITOYEN
ENGAGÉ
JOURNALISTE RETRAITÉ

UNE LISTE EXEMPLAIRE :

PAS DE CUMUL : Pour que nos futurs.es élus.es se consacrent à la région, notre liste ne comprend ni ministre, ni député, ni maire de grandes villes, etc...

CITOYENNE : Construite par et avec des citoyen.e.s, représentés.es à plus de 40 %

ÉGALITAIRE : Notre liste intègre la parité à tous les niveaux, au-delà des exigences réglementaires.

100 MESURES

ENGAGEMENT N° 2

FAIRE VIVRE NOS LIBERTÉS ET GARANTIR NOS DROITS

Nos libertés sont fondamentales, l'histoire nous rappelle à quel point elles sont précieuses et toujours à réinventer. A travers la culture, mais aussi la mobilité, le tourisme, le sport, la science ou encore le numérique, notre région œuvre à l'émancipation de toutes et tous. Elle permet à chacune et chacun de se former, de grandir, de rire, de s'épanouir afin de se sentir bien avec les autres et dans son territoire.

OBJECTIF : La fin du chômage de masse chez les jeunes

Promouvoir les droits culturels. Les droits culturels sont le trait d'union entre la liberté de création artistique et les droits des personnes à participer à la vie culturelle. Nous rénoverons la Conférence Permanente de la Culture pour qu'elle soit pleinement un outil de démocratie permanente. Donnons toute sa place à la création, à l'éducation artistique et culturelle, au débat démocratique, aux solidarités, à l'expression de la diversité et à l'engagement partagé pour l'égalité. Aidons les artistes.

39. Co-construire dès le début du mandat un plan de relance et de sécurisation de la culture, sur trois ans. Il s'appuiera sur le renforcement de la commande publique, le soutien aux réseaux, la mise en place de conventionnements pluriannuels, l'aide à la restructuration comme les coopératives d'activité et d'emploi, l'accompagnement particulier des "petites structures"... Il devra bénéficier directement à l'emploi culturel.

40. Renforcer le budget culture (+10%) pour un second souffle de ces activités essentielles. Soutien aux lieux intermédiaires culturels, refonte et réévaluation des dispositifs existants, mise en place d'une enveloppe participative portée par la nouvelle Conférence Permanente de la Culture pour des projets coopératifs...

41. Faire des PACT (projets d'aménagement culturel des territoires) de véritables outils de mise en œuvre des droits culturels : solidarité entre producteurs de culture et « consomm'acteurs », démocratie culturelle, facilitation de l'accès, soutien à l'éducation et à la participation à la culture, au maillage régional de lieux de culture... Travailler sur des PACT itinérants pour couvrir les zones blanches et réaffirmer les missions d'accompagnement portées anciennement par l'agence Culture O Centre.

42. Encourager la participation des citoyens à la fabrication de la culture, via le développement des Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique (AMACCA) sur le modèle des AMAP dans le domaine alimentaire.

43. Soutenir l'égalité femmes/hommes dans la culture. Mise en place des éga-conditionnalités, donner toute sa place au matrimoine dans toutes les actions entreprises, encourager la sensibilisation des acteurs et des publics.

44. Appliquer le « 1% culturel » sur les constructions neuves ou travaux dès que la Région finance pour plus d'1 million d'euros. Ces budgets seront consacrés à la production d'œuvres artistiques au sens large (art plastique, art vivant...).

Libérer nos déplacements pour que ceux-ci ne soient plus une contrainte. Faire évoluer les mobilités en encourageant l'utilisation des moyens de transport les moins polluants, en organisant l'intermodalité et en renforçant l'attractivité des modes collectifs et des modes doux. Soutenir et accompagner les habitant.e.s urbain.e.s et ruraux.e.s dans cette évolution en valorisant les changements de pratiques.

45. Soutenir le service public du rail à travers le maintien des lignes de desserte fine des territoires et le développement de l'offre ferroviaire (guichets et gares, engagement de nouvelles lignes de train d'intérêt local, dessertes interrégionales, Trains à Haut Niveau de Service). Accentuer l'accompagnement du fret ferroviaire.

46. Créer un "Pass Région", compte unique mobilité valable dans toute la région (trains et cars Rémi, transports urbains, vélos en libre-service) pour favoriser l'intermodalité et faciliter les mobilités rurales.

MESURE N° 39

« Encore plus qu'essentielle, la culture est vitale. La pandémie est arrivée à un moment où la culture était déjà malmenée. Beaucoup de lieux culturels ont rouvert. Pour autant, les professionnels et les structures du secteur doivent encore être accompagnés. »
CYRIL PARMENTIER (41), MUSICIEN



MESURE N° 46

« A Chinon, une intermodalité de transport existe avec le train de la ligne Chinon-Tours qui accepte les vélos. Il serait utile de développer une telle intermodalité en aménageant les autocars de cette ligne Chinon-Tours pour l'acceptation des vélos dans les soutes ou dans des coffres adaptés. »



HENRI BARRAULT (37) CITOYEN

MESURE N° 40

« Dans le Pithiverais, cette mesure apportera un vrai soutien aux artistes et lieux de culture, cela permettra de créer de nouveaux projets, spectacles ou festivals participatifs, et favorisera l'accès à la culture pour tous. »



STÉPHANIE NOËL (45), RESPONSABLE DE TIERS LIEUX CULTUREL

MESURE N° 50

« Plus de 150 000 foyers sont en précarité transport dans notre région (plus de 4,5% de leur budget à cette dépense). Allégeons la facture pour les plus précaires et contribuons en même temps à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »



BAPTISTE DUBANCHET (37), MILITANT ASSOCIATIF



PAS DE SOUTIEN

Aux grands projets inutiles :

- La mise en concession autoroutière de la RN 154,
- La déviation de Jargeau et le pont de Mardié,
- La ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL)

A de nouvelles plateformes logistiques qui augmenteraient la logique « du tout-camion »

Au développement du trafic aérien et en particulier les subventions des vols passagers.

Aux sports motorisés qui impactent notre environnement



CULTURE –
DÉPLACEMENTS –
FORMATION – ÉGALITÉ
– SPORT – TOURISME –
SCIENCE – NUMÉRIQUE

MESURE N° 52



47. Relancer les comités de lignes et les transformer en comité de mobilité locale pour une véritable concertation sur l'organisation des mobilités avec les usagers, les associations, les organisations syndicales, afin d'augmenter le niveau qualitatif de service et de confort des trains et des cars, sans oublier les mobilités rurales et l'intermodalité. **JEUNES**

48. Construire avec les collectivités des réponses complémentaires et adaptées aux territoires pour soutenir les mobilités rurales : covoiturage, services de déplacement ruraux, projets solidaires, dernier kilomètre...

49. Inciter à utiliser des moyens de transports doux ou partagés, favoriser les plans de déplacement pour les entreprises et les administrations (covoiturage, ramassage des salarié.e.s en bus, vélo...) dans le cadre des plans de mobilité. **Convention Citoyenne Climat**

50. Instaurer une tarification sociale et simplifiée des abonnements annuels et mensuels au réseau de transport Rémi, pouvant aller jusqu'à la gratuité : **gratuité pour les personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €.** **JEUNES**

51. Explorer et soutenir des projets de Services Express Métropolitains ("RER") autour des étoiles ferroviaires de Tours et d'Orléans.

52. Passer à une nouvelle étape dans le développement du vélo. Structurer une filière régionale autour du vélo pour en développer les pratiques (tourisme, vélo du quotidien...). Regrouper les opérateurs de la filière du cycle (industriel, distribution, réparateurs, numérique...), développer le schéma régional cyclable, des pistes sécurisées, des garages, des solutions de réparation, l'intermodalité avec les trains et cars... Soutenir les démarches collaboratives en lien avec des ateliers vélo participatifs et solidaires. **Convention Citoyenne Climat**

Se former tout au long de la vie. Amortir les crises par la mobilisation de la formation. Adapter l'offre aux enjeux de la transformation écologique des métiers. Sécuriser les parcours individuels, redonner du sens par la formation.

53. En concertation avec les acteurs publics et notamment en s'appuyant sur le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) lancé par l'Etat, accompagner et renforcer localement les fonds dédiés à la reconversion des salarié.e.s des secteurs impactés par la crise et/ou des secteurs incompatibles avec la lutte contre le dérèglement climatique. Articuler notamment la mobilisation de ces fonds avec les contrats de conversion écologique.

54. Développer les formations avec emplois à la clé : prioriser les opérations DEFI (Développement de l'emploi par des formations inclusives) vers les métiers de la transformation écologique.

55. Accroître le nombre d'infirmier.e.s, d'aides-soignant.e.s, d'orthophonistes, de kinésithérapeutes, d'éducateurs, de conseiller.e.s en éducation sociale et familiale en mettant en place dès la première année du mandat un plan d'investissement régional pour les formations sanitaires et sociales.

Faire progresser l'égalité et défendre l'accès aux droits. Prendre en compte les enjeux d'égalité, d'équité et de respect au sein de toutes les politiques publiques.

56. Faire de la justice sociale et de la lutte contre toutes les discriminations (genre, handicap...) un marqueur de chacune des politiques publiques. Prendre en compte ces enjeux en identifiant des indicateurs « Égalité » et les impacts sociaux possibles et en prévoyant si nécessaire les mesures de compensation et d'adaptation. **JEUNES**

57. Faire jouer la solidarité de notre collectivité vis-à-vis des SDF et des réfugié.e.s et mobiliser nos différentes compétences pour un accueil digne.

58. Faire de l'égalité une ambition permanente en révisant le plan régional pour l'égalité et en confortant le réseau régional des acteurs de l'égalité. Intégration systématique des enjeux d'égalité dans l'ensemble des politiques régionales et des cadres d'intervention (appels d'offres, appels à projets, subventions, événements, démarches RSE...).

59. Mieux informer et mieux orienter les jeunes dans tous les territoires afin d'améliorer leur accès aux droits. Mise en place d'un "label Accueil Jeunes" dans les réseaux des Missions Locales, de l'Information Jeunesse et de l'Éducation Populaire. **JEUNES**

60. Engager une politique exemplaire en direction des agents territoriaux, en concertation avec les syndicats (déprécarisation et titularisation, respect du temps de travail...), **étudier la réduction du temps de travail.** Travailler pour obtenir les labels "Diversité" et "Égalité professionnelle".

61. Encourager la création d'entreprises et d'activités par les personnes en situation de handicap (en lien avec les acteurs publics et associatifs du handicap) et soutenir les structures d'insertion et de travail en milieu protégé.

Garantir le droit au sport pour tou.te.s.. Le sport est essentiel dans nos liens à la nature, dans nos liens aux autres, pour notre santé. Défendons la démocratisation des sports, le plaisir et les bienfaits des activités sportives et l'accès pour toutes et tous.

62. Soutenir l'aménagement sportif du territoire en favorisant les réhabilitations de l'existant. Identification des zones blanches, déploiement de plateaux sportifs itinérants, soutien du plan piscines de proximité...

63. Encourager le sport santé (sentiers randonnées, footing, parcours santé...), notamment par la valorisation (signalétiques, bornages, animations saisonnières...).

64. Assurer le redémarrage des activités sportives après la Covid et aider les acteurs du monde sportif. Définition avec la Conférence Régionale du Sport et les ligues régionales d'un plan d'accompagnement du sport. Poursuite des CAP Asso, soutien aux manifestations sportives associatives, aides individuelles aux sportifs de haut niveau, notamment envers les jeunes et les personnes en situation de handicap sur les licences, plan régional de communication...

Parier sur un tourisme Nature et Culture, capable de traverser les crises et de rebondir en préservant l'activité de tous les acteurs, notamment les petits. En ouvrant davantage notre région à ses habitant.e.s et en développant l'animation de nos patrimoines/matrimoines d'intérêt local.

65. Renforcer l'offre touristique et de loisirs « douceur, nature et culture » autour des jardins, du patrimoine/matrimoine, de l'art de vivre et des itinérances douces (vélo, randonnée, batellerie, kayak, cheval...) pour permettre à chacun.e de se ressourcer tout en prenant soin de la nature.

66. « Essayons le festival des jardins de Chaumont ». Permettre aux associations et collectivités de développer sur leur territoire des événements liant projets artistiques et jardins remarquables en lien avec les habitants.

67. Accompagner les acteurs touristiques pour allier relance et transformation écologique sur les projets de rénovation, de restauration, d'animation et d'accueil (sites touristiques et offices). **Labelliser des itinéraires « démonstrateurs de la transition écologique »** (à l'instar des visites que propose la commune de Loos-en-Gohelle, soutenir le déploiement d'un tourisme de la transformation écologique dans des lieux d'exemplarité).

68. Soutenir les loisirs et vacances pour tou.te.s en région Centre-Val de Loire. Dispositif de soutien aux organisateurs de vacances et loisirs pour les familles en précarité. Soutenir des activités se déroulant en région Centre-Val de Loire et participer à la promotion de l'offre régionale, vacances familles, colonies...

69. Permettre à tou.te.s de s'approprier le patrimoine/matrimoine culturel, historique et naturel par des journées "patrimoine/matrimoine ouvertes à tou.te.s", des animations "hors les murs" (par exemple, les jardins de Chaumont au marché aux fleurs de Tours...), des chantiers participatifs de restauration ou de fouilles, de dispositifs de médiation culturelle (expos, jeux itinérants, malles pédagogiques...).

70. Poursuivre l'aménagement des itinéraires doux structurants, notamment le Cœur de France à vélo et les boucles à vélo dans tous les territoires.

Réaffirmer le rôle de la science pour soutenir les transformations de nos modes de vie : mobiliser davantage la recherche autour des enjeux de la transformation écologique et sociale de notre région, notamment dans les appels à projets recherche.

71. Accompagner la création et le fonctionnement de "tiers-lieux des transitions". Ces lieux démonstrateurs des savoir-faire et exemplaires dans leur conception sont des espaces d'expérimentation, de vulgarisation technologique et de coopération. Ils ont vocation à accueillir aussi bien du public que des professionnel.le.s pour organiser, coordonner et développer les transformations écologiques au niveau local.

72. Œuvrer pour une offre d'enseignement supérieur public accessible à tous les jeunes. Déployer des actions d'orientation vers les filières universitaires régionales et faciliter la vie étudiante sur l'ensemble des sites universitaires pour une meilleure qualité des conditions globales d'apprentissage et d'enseignement. Inciter à la création et au développement d'antennes universitaires sur le territoire.

Soutenir un numérique responsable au service des citoyen.ne.s et de la transformation écologique. Ce domaine représente à la fois un fantastique progrès et un risque environnemental et social majeur.

73. Déployer un fonds d'expérimentation en faveur de la sobriété numérique et de la transformation écologique. Soutien à l'innovation low tech, aux économies d'énergie... Travailler avec les associations pour généraliser le recours à du matériel de seconde main et à l'économie circulaire (recyclerie informatique, reconditionnement) et leur permettre de répondre à des appels d'offres par des allotissements.

74. Faire du numérique un bien commun. Égal accès pour chaque habitant.e grâce à la fibre en priorité. Développement de solutions et de logiciels libres, accompagnement de lieux de réparation, de médiation et de formation aux outils numériques (Maisons des solidarités, médiathèques...) en lien avec les acteurs sociaux pour lutter contre la fracture numérique et favoriser l'accès aux savoirs.

MESURE N° 59

« A Mer comme dans toute la région, l'avenir doit se construire avec la jeunesse. »

NOÉ PETIT (41), LYCÉEN, MILITANT ÉCOLOGISTE



MESURE N° 68



AGIR ENSEMBLE ET SOLIDAIREMENT

C'est quand on est en lien que les plus grandes réussites se font. C'est quand les citoyens.nes, les chefs.fes d'entreprise, les salariés.es, les syndicalistes, les mères et pères, les jeunes adultes fabriquent ensemble que le possible devient réel, dans chacun des territoires.

OBJECTIF : Donner la parole à chacun avec le RIC (Référéndum d'initiative citoyenne)

100 MESURES

Agir ensemble avec la démocratie permanente, une démocratie qui vit partout et tout le temps : renouer la confiance, améliorer les politiques par le partage et l'intelligence collective, permettre à chacun.e d'exercer son rôle d'habitant.e-citoyen.ne. Nous avons besoin d'une démocratie apaisée, collaborative, transparente et efficace.

75. Consacrer 1% du budget régional au renforcement de la démocratie (pouvoir d'agir et pouvoir de décider), soit 15 millions d'euros pour conforter le travail avec les citoyens.nes et les instances de participation (CESER, COP Régionale, CRJ...).

76. Encourager la participation des habitant.e.s/usager.e.s/citoyen.ne.s à la co-construction des politiques publiques : être exemplaire, améliorer le fonctionnement et la transparence des instances existantes, expérimenter des outils de co-construction : panels citoyens, Référéndum d'Initiative Citoyenne (RIC), droit d'interpellation citoyen auprès du Conseil Régional...

77. Créer une structure régionale de la démocratie permanente favorisant la coopération des collectivités pour améliorer la qualité du débat public, mutualiser les offres de participation des territoires, gérer un fonds de contre-expertise citoyenne et d'aide juridique...

78. Développer et permettre la culture de l'engagement et de la participation active, notamment chez les jeunes, proposer une formation à la participation au débat public.

79. Créer un Label "Maisons de la démocratie permanente" afin de reconnaître le rôle démocratique et social de structures associatives notamment dans les territoires ruraux.

80. Financer un fonds d'interpellation citoyenne et de contre-expertise. Mettre en place un service de médiation et protection citoyenne pour accompagner les collectifs.

Agir ensemble grâce à la science et faire vivre le débat sciences/société.

81. Financer des projets associant chercheurs.euses, institutions, collectivités et citoyen.ne.s sur le modèle des PICRI (Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation). Ces projets d'intérêt sociétal associent laboratoires de recherche publique et acteurs non lucratifs de la société civile et encouragent la participation des citoyen.ne.s aux réflexions sur les enjeux de société comme la transformation écologique et sociale.

82. Renforcer le conseil scientifique de la COP régionale en lui attribuant des moyens pour articuler des travaux de recherche et pour animer le débat public autour des enjeux climatiques.

Agir solidairement du local au global, miser sur la coopération et la solidarité : renforcer le dialogue territorial et la proximité de la Région avec les dynamiques locales, coopérer avec les régions voisines et maintenir notre engagement dans la coopération et la solidarité internationales.

83. Encourager les coopérations entre territoires dans la région. Faire évoluer le Réseau Oxygène pour conforter les synergies entre les acteurs et actrices du développement territorial (réseau des initiatives locales, ingénierie partagée, solidarité ville-campagne)...

84. Mettre en place des instances de coopérations interrégionales (élu.e.s, services, acteurs des territoires « frontaliers ») avec les régions voisines, notamment sur des sujets essentiels comme l'articulation des mobilités, l'accès à la formation, l'aménagement du territoire...

85. Prioriser le soutien aux projets de coopération décentralisée en phase avec les ODD (Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030), notamment la lutte contre le dérèglement climatique, les coopérations autour des enjeux liés aux migrations, le soutien aux luttes sociales et environnementales et la promotion des échanges interculturels.



MESURE N° 76

« Sur le territoire du Gâtinais Montargois comme partout en région, prenons en compte la parole citoyenne à l'aide d'outils de participation innovants et efficaces et avec le soutien des futurs élus du Nouveau Souffle »

JEAN-CHRISTOPHE CICERON (45) CITOYEN



MESURE N°

80

EH! CITOYENS EXPERTS...

EUH...
oui?



MESURE N° 82

«Le climat, c'est l'affaire de toutes et tous. La COP, c'est le tissage de liens entre tous les habitants engagés pour la transition de notre région. Avec l'équipe de Charles Fournier, nous pourrions l'ampifier : je vote pour le Nouveau Souffle ! »

CATHERINE LE TROQUIER (41), MAIRE DE VALAIRE



PAS DE SOUTIEN

A la 5G
Aux Partenariats Public-Privé



DÉMOCRATIE - COOPÉRATION -
SOLIDARITÉS - ÉDUCATION - INITIATIVES
LOCALES - DYNAMIQUES ASSOCIATIVES
ET COOPÉRATIVES

86. Soutenir des coopérations européennes et internationales. Renforcer les échanges et les alliances entre territoires européens, envisager de nouveaux accords de coopération afin de permettre à notre Région de dialoguer et d'interagir avec tous les continents.

JEUNES **87.** Accompagner la mobilité européenne et internationale des jeunes, (service volontaire européen, service civique international, chantiers de jeunes, mobilités des étudiant.e.s...). Les voyages « carbon free » seront soutenus prioritairement.

Agir ensemble pour l'éducation de chacun.e. Articuler les différentes responsabilités de la Région dans une politique ambitieuse d'éducation populaire et de soutien à l'action éducative. Conforter le rôle régional de chef de file des politiques jeunesse. Accompagner la défense d'un service public juste et accessible pour une école pour toutes et tous, maintenir les gratuités existantes (manuels et transports scolaires) et en développer de nouvelles (meilleur accès à la culture et aux sports, masques, protections hygiéniques...).

JEUNES **88.** Promouvoir le lycée du futur en co-élaboration avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative : des locaux adaptés à tous les handicaps, des actions éducatives, des budgets participatifs, une alimentation de qualité (viser 50% de bio, local et de saison en fin de mandat et une option végétarienne quotidienne dès 2022), une isolation avec des matériaux biosourcés, des énergies renouvelables, la lutte contre le gaspillage, le zéro plastique, la tarification sociale progressive (sur la base du quotient familial).

89. Accompagner les universités et le Crous dans leurs engagements vers la transformation écologique, la citoyenneté active et le soutien aux initiatives (étudiant.e.s, enseignant.e.s, personnels des universités, labos...).

JEUNES **90.** Créer une délégation à l'éducation populaire pour soutenir les projets collectifs d'éveil à l'engagement, d'émancipation sur le monde, de développement de la citoyenneté, d'enjeux écologiques et sociaux...

Agir ensemble en encourageant les initiatives locales pour "enchanter les transitions" de nos modes de vie, soutenir les initiatives citoyennes de transition ainsi que la solidarité locale comme internationale, faciliter l'implication des jeunes...

91. Renforcer le soutien aux initiatives citoyennes en articulant et complétant les dispositifs existants (A Vos ID, budgets participatifs, mobilisation pour le climat et la transition écologique, initiatives solidaires...).

92. Reconnaître et soutenir le rôle des acteurs culturels dans la construction des solutions pour répondre aux grands défis sociétaux et faire dialoguer la culture avec les autres politiques publiques (Economie Sociale et Solidaire, santé, mobilité...).

93. Soutenir le déploiement des services civiques collectifs (service volontaire non concurrentiel des emplois) au sein des associations et des collectivités, ainsi que des emplois d'été d'utilité écologique et sociale.

JEUNES **94.** Lancer un appel à projets permanent pour soutenir des projets culturels qui vulgarisent et réenchantent la transition écologique.

95. Lancer le budget participatif "Ma solution pour le climat" : pour soutenir des initiatives d'habitants pour la transition.

Agir ensemble en confortant les dynamiques associatives et coopératives pour leur donner de la force, les relier et les massifier. Il faut pour cela conforter les initiatives locales, les dynamiques associatives et coopératives.

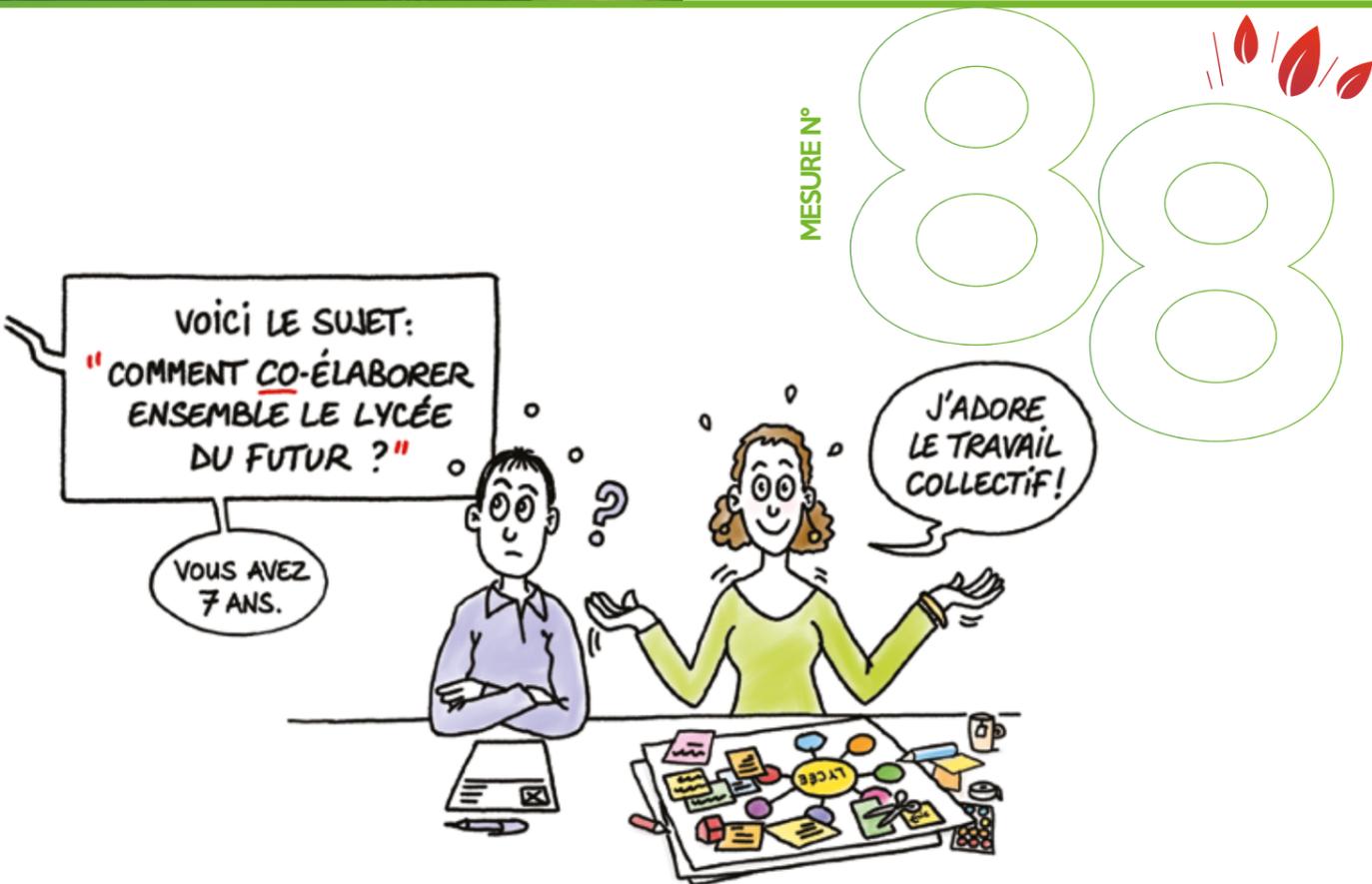
96. Conforter l'emploi associatif local et sécuriser les associations avec le développement et l'évolution du dispositif CAP Asso (allongement de la durée de contractualisation, soutien renforcé aux structures sans recette dont les missions le justifient...).

97. Créer une délégation à la vie associative pour renforcer le dialogue et mettre en œuvre les principes de la charte régionale d'engagements réciproques (financement pluriannuel, concertation...).

98. Soutenir le monde associatif pour faire face aux effets de la crise en accompagnant les projets de relance du bénévolat et des adhésions par la création d'un fonds de soutien (à l'organisation d'événements festifs, conviviaux, de portes ouvertes, de tournois citoyens...). Organiser un accompagnement renforcé des petites structures pour faciliter la remobilisation/cohésion des équipes bénévoles et salariées.

99. Engager la Région dans des projets d'intérêt régional par la prise de parts dans des structures coopératives d'utilité sociale et écologique sur notre territoire (à l'exemple de ce qui a été fait pour "Ohé du bateau" dans le domaine culturel).

100. Soutenir des initiatives de solidarités culturelles : paniers culturels, réseaux de programmation et de diffusion, Culture du Cœur, projets culturels itinérants...



MESURE N°

88

ENFIN!
NOUS EXISTONS!

90

« L'émancipation et l'égalité sont au cœur de notre ambition et passent notamment par des tiers lieux citoyens dans notre département de l'Indre »

AMÉLIE DUMANS (36)



MESURE N°



MESURE N°

96

« Je confirme l'importance des Cap'Asso qui accompagnent de nombreuses associations de façon essentielle : à développer et renforcer ! »

CLAIRE GENOVA (28), RESPONSABLE ASSOCIATIVE



ILS NOUS SOUTIENNENT



« C'est en mobilisant la société que nous réussirons à relever les défis de notre temps. Je soutiens le rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche mené par Charles Fournier afin d'aller plus loin dans la transition écologique, sociale et démocratique. »

EMMANUEL DENIS,
MAIRE DE TOURS



« Je soutiens Charles Fournier pour une région Centre Val de Loire qui relocalise l'économie, active une solidarité juste pour ses habitants, met en place un vivre ensemble inclusif et accompagne la mutation vers une agriculture plus écologique et plus bio au service d'une vraie souveraineté alimentaire territoriale. »

CLAUDE GRUFFAT,
EURODÉPUTÉ ÉCOLOGISTE
BLÉSOIS



« Je soutiens la liste du Nouveau Souffle parce qu'il faut qu'un nouveau jour se lève partout où une alternative peut faire émerger des mesures sociales, écologiques et démocratiques pour toutes et tous. Je crois sincèrement que les candidat.es issu.es, ou non, des organisations politiques qui composent la liste conduite par Charles Fournier, ont toutes et tous à cœur de changer les choses, en profondeur, et sans craindre la rupture avec le système actuel. »

MANON AUBRY EURODÉPUTÉE LFI



« Je soutiens la liste du Nouveau Souffle, car Charles Fournier et ses co-listier.ères sont les seuls à mettre la participation citoyenne au cœur de leur démarche, et à s'engager pleinement pour la protection du vivant et la justice sociale. »

MARIE TOUSSAINT,
EURODÉPUTÉE EELV
À L'ORIGINE DE
"L'AFFAIRE DU SIÈCLE"



« La liste «un nouveau souffle» dispose d'un projet sérieux de transformation écologique et sociale de la Région Centre Val de Loire. Charles Fournier a su s'entourer d'une équipe composée de personnalités engagées et compétentes qui peuvent s'appuyer sur la construction d'une dynamique citoyenne autour de ce projet depuis près d'un an. Votez « un nouveau souffle »

DELPHINE BATHO, DÉPUTÉE,
ANCIENNE MINISTRE DE
L'ÉCOLOGIE, GÉNÉRATION
ÉCOLOGIE



« Charles Fournier a tout mon soutien, et celui de Génération.s, dans la campagne qu'il mène pour remporter la région Centre-Val de Loire. »

SOPHIE TAILLÉ-POLIAN,
SÉNATRICE G.S



Notre Région a besoin d'un Nouveau Souffle pour donner des perspectives nouvelles en particulier dans les territoires ruraux. Je fais confiance à Charles Fournier pour mener à bien une transition écologique qui n'oublie personne. »

**MICHELLE RIVET, MAIRE DE
MARÇAIS, VICE-PRÉSIDENTE
DE LA RÉGION EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**

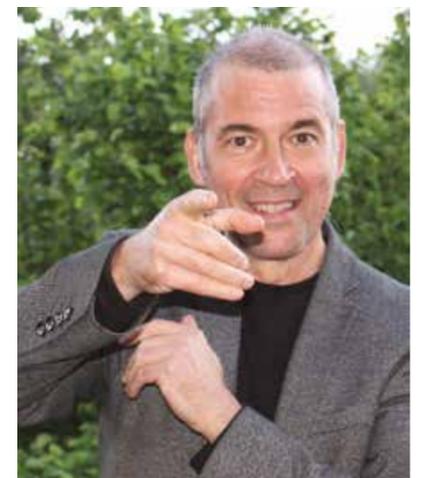
« Je soutiens la liste du Nouveau Souffle parce qu'elle offre une alternative politique immédiate et durable, fondée sur la mobilisation des énergies citoyennes du territoire, autour de Charles Fournier. »

**LÉONORE MONCOND'HUY, MAIRE
DE POITIERS**



« Les régions sont les principaux activateurs de transition sur les territoires. La transition a besoin de vent dans les voiles. Donc je soutiens le nouveau souffle... CQFD! »

**LAURE NOUALHAT, JOURNALISTE,
ÉCRIVAINNE ET RÉALISATRICE**



« Si une lumière s'allume aujourd'hui elle vient bien des femmes et des hommes qui s'engagent démocratiquement à faire autrement société. Sans haine, sans crainte, sans tabou. Ce souci du fragile et de l'équité, ce souci du vivant et de la justice, tout cela est porté haut dans le projet du nouveau souffle. »

JEAN-YVES PINEAU,
ACTEUR ENGAGÉ DANS
LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
ET TERRITORIAL



« La liste «Un nouveau souffle» a su concilier une démarche démocratique innovante, citoyenne et coopérative avec une alliance rare et précieuse des partis politiques de l'arc humaniste et écologiste. J'espère que cette démarche gagnera la Région et inspirera de nouveaux récits politiques populaires ! »

CHARLOTTE MARCHANDISE,
CITOYENNE ENGAGÉE ET
MEMBRE DU BUREAU DE
LA PRIMAIRE POPULAIRE

Nous contacter :
unnouveausouffle2021.fr
Un nouveausouffle sur les réseaux sociaux

NOUS PRENONS DES ENGAGEMENTS,
ET A VONS SIGNÉ PLUSIEURS CHARTES
PARMI LESQUELLES :

Association ANTICOR
ANTICOR est une association anticorruption agréée par le ministère de la justice pour l'exercice des droits de la partie civile.

